

POUR BIEN ÉTABLIR TA DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS D'INSCRIPTION AUPRÈS DE L'UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY – MONTPELLIER 3 :

Afin de remplir correctement ton dossier, tu devras impérativement amener ces documents :

- une copie de ton dernier avis d'imposition (ou celui de tes parents).
- une lettre motivant ta demande (ou tu expliques ta position précaire. Nous pouvons t'aider à la rédiger).
- Tes 3 derniers relevés bancaires
- Une photocopie de ta carte étudiante.

Une fois muni de ces pièces, il te faudra remplir un papier de l'administration, que nous te fournirons lors du dépôt collectif des dossiers, mardi 3 novembre.

A l'Université Paul-Valéry – Montpellier 3, le Syndicat de Combat Universitaire de Montpellier (SCUM) organise un dépôt collectif des dossiers de demande de remboursement des frais d'inscription, afin d'optimiser les chances de succès, et aussi de montrer à la direction de l'université que la précarité est un problème collectif, et non individuel.

Pour ce dépôt collectif des dossiers, nous vous donnons rendez-vous mardi 3 novembre à 11h, devant l'entrée principale de la Bibliothèque Universitaire de l'Université Paul-Valéry – Montpellier 3

Syndicat de Combat Universitaire de Montpellier – SCUM

Pour sortir de l'isolement, et s'entraider face aux galères !

Contact e-mail : syndicat.scum@live.fr

Site internet : www.combatuniversitaire.wordpress.com

